

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel «Productions aquacoles»

Module :

MP2 : La filière aquacole

Objectif général du module :

Caractériser la production aquacole dans son contexte socio-économique, réglementaire et politique.

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

Ce module doit permettre de situer l'importance des produits de l'aquaculture au sein de l'ensemble de la filière pêche et aquaculture. Il ne s'agit pas d'étudier la filière de la pêche et de l'aquaculture dans son ensemble mais de montrer que les produits issus de l'aquaculture (continentale et marine) s'insèrent dans un contexte plus large des produits aquatiques.

L'étude de deux filières, identifiées par leur produit, permettra :

- d'illustrer leur organisation,
- d'en repérer les enjeux,
- et de les comparer.

Objectif 1 - Situer les produits aquacoles au sein de la filière pêche et aquaculture

Cet objectif est à relier à l'objectif 1 du module MP5.

Objectif 1.1 - Identifier les principaux éléments constitutifs d'une filière

La filière peut être considérée comme un itinéraire (de production marchande) d'un produit du producteur au consommateur final en passant, selon le type de filière, par le collecteur, l'industriel, le grossiste, le distributeur : étudier une filière consiste donc à repérer les étapes possibles prises par un produit. Pour un produit donné, on aura plusieurs circuits.

La filière est aussi une représentation du marché d'un produit qui fait intervenir des acteurs (un système d'acteurs) dont le but est de « capter de la valeur (produire et vendre des aliments valorisés) » (J.F. Soufflet, AgroSup Dijon) ; si l'intérêt collectif des acteurs converge (mettre le produit à disposition du consommateur final), leurs intérêts individuels divergent (maximisation du prix de vente pour l'un, minimisation du prix d'achat pour l'autre) : étudier une filière c'est aussi identifier ces rapports de force et mesurer leur impact sur le producteur primaire qu'est l'aquaculteur.

Compte tenu du poids important de ces acteurs, on traitera du rôle des industriels de l'agroalimentaire et des groupes de la grande distribution et de leurs relations.

Objectif 1.2 - Repérer la place des produits aquacoles dans le contexte économique aux niveaux français, européen et mondial

L'étude de la place des produits aquacoles est réalisée en lien avec la dimension plus large de la production aquatique (pêche et aquaculture).

On peut retenir les grandes entrées suivantes :

- évolution historique, facteurs et perspectives d'évolution,
- diversité des produits,
- localisation des productions,
- moyens de production,
- entreprises concernées,
- poids économique : production nationale et internationale, part dans le PIB, dans la balance commerciale, consommation, etc.

Pour les échelles européenne et mondiale, on situera la place de l'aquaculture française dans les échanges internationaux, dans la mondialisation. Cette approche doit conduire à la prise de conscience de la diversité des aquacultures dans le monde et des intérêts divergents des Etats quant à leur aquaculture. Toutefois, cet aspect ne sera pas approfondi : il s'agit de proposer les principaux repères à retenir.

Objectif 2 - Identifier l'organisation et les enjeux d'une filière de l'aquaculture

Cet objectif sera traité à partir de l'étude de deux filières particulières, choisies en lien avec le module MP6 (ce module traite trois productions différentes).

Chaque filière sera étudiée dans le cadre de démarches pédagogiques diversifiées : visites, interventions, enquêtes, recherche documentaire, etc.

Les sept sous objectifs suivants constituent des passages obligés de l'étude de chaque filière.

Objectif 2.1 - Situer le poids économique et social de la filière

Ce point se fera en lien avec ce qui a été traité dans le sous objectif 1.2.

Objectif 2.2 - Comprendre le rôle de la réglementation et des politiques publiques

Deux dimensions sont à prendre en compte :

- la réglementation des espèces, des espaces, des pratiques notamment ;
- le rôle de l'intervention publique (Union Européenne, niveaux national et régional).

Il ne s'agit pas dans ce cadre de traiter de façon exhaustive de la réglementation et de la politique aquacole mais, pour la filière choisie, d'identifier et de préciser les différentes règles et mesures ayant une influence sur son organisation et sa dynamique.

Objectif 2.3 - Identifier les démarches de qualité

Deux aspects sont à privilégier :

- la qualité liée aux process de production, la démarche qualité et la certification ;
- la qualité liée aux produits, les signes officiels de qualité.

Objectif 2.4 - Appréhender les différentes modalités de mise en marché

Il s'agit de repérer pour la filière étudiée :

- les différents circuits en lien avec le produit,
- les éléments déterminant la formation des prix,
- l'importance de la fonction commerciale dans l'entreprise aquacole.

Objectif 2.5 - Repérer les relations entre les différents agents de la filière

Après avoir identifié les différents acteurs de la filière, leurs relations (concurrence, coopération, complémentarité, régulation, négociation, etc.) seront étudiées .

Objectif 2.6 - Repérer le lien entre filière et territoire

On pourra se référer à la notion de filière territorialisé.

Objectif 2.7 - Identifier les éléments de similitude et de différence entre les deux filières étudiées

Cette dimension comparative peut être abordée soit en conclusion soit au fur et à mesure du déroulement de l'objectif 2.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

<http://www.aquaculteurs.com>
<http://www.aquafilia.fr/>
<http://aquaculture.ifremer.fr>
http://www.franceagrimer.fr/informations/publications/F-mer/etudes/chif_cle_0410/FR/broch-peche-fr-123.pdf
<http://archimer.ifremer.fr/doc/2006/rapport-1506.pdf>
http://www.ofimer.fr/99_up99load/2_actudoc/1723d1_01.pdf
<http://agriculture.gouv.fr/aquaculture>
<http://www.fao.org/fishery/fr>
<http://www.arda.fr/>
<http://www.aquaculture-de-nos-regions.com>
<http://aquaculture-aquablog.blogspot.com/>
<http://www.cnc-france.com>
<http://agriculture.gouv.fr/mission-sur-le-developpement-de-l-aquaculture>
http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur227.pdf
http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur233.pdf
http://www.zones-conchylicoles.eaufrance.fr/zconchy/frontend_dev.php
<http://www.provaqua.com>
<http://www.synabio.com/actu.php?id=1308>
<http://www.crpm.org/fr/index.php?act=>
<http://www.transrural-initiatives.org/numero-241-250/TRI260dossierb.pdf>
http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTEF10312
http://europa.eu/legislation_summaries/maritime_affairs_and_fisheries/fisheries_resources_and_environment/pe0007_fr.htm
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/file/Gaf10p144-149.pdf>